

Quand France 2 menace un SDF parce qu'il remercie le videaste Rémy Gaillard...

écrit par DiogeN | 13 janvier 2022





Le
« service
public
»
(c'est
terrible
d'écrire ces
mots
qui ne
veulent plus
rien
dire.)
en

vient à faire du chantage sur une personne tout juste sortie de la rue.

Dans ses vœux à la presse, Eric Zemmour promet, s'il est élu, de « libérer » les journalistes de leurs « œillères idéologiques » : « *Le service public ne crachera plus sur le contribuable tous les jours au petit-déjeuner.* » dit-il.

En plus du crachat il y a la censure et le mépris.

De quoi s'agit-il ?

L'agitateur Remy Gaillard, que j'aime pour son humour salvateur dans un système psychorigide (qu'il soit de droite ou de gauche peu importe) , utilise son énergie pour des causes nobles. Il aide la cause animale et essaie autant qu'il le peut d'aider la veuve et l'orphelin.

Tout récemment il a sorti un SDF de la rue.

Ce qui a donné lieu à un reportage sur France 2, dans l'émission « ça commence aujourd'hui ».

Mais quand le SDF a voulu parler de Remi Gaillard pour le remercier le « journaliste » le lui a interdit.

Remi Gaillard n'est pas assez proche du système.

On se croirait à la cour du roi.

Evidemment l'histoire a fait le tour des réseaux sociaux.

Que croyez vous qu'il soit arrivé ?

Que les journalistes aient fait leur mea-culpa ?

Que nenni !

Bien au contraire : Ils contactent l'ancien SDF et menacent le SDF de supprimer le reportage si il ne convainc pas Remi Gaillard de supprimer ses tweets sur l'affaire !

Comme dirait l'autre : »Quelle indignité « !!

Pas de bol on a l'enregistrement dans lequel la « journaliste » menace l'indigent :

Bonjour [@Francetele](#),

Comme le montre cet enregistrement, il semblerait que certaines personnes ne doivent même pas être citées sur vos antennes.

*Du coup, est-ce que je dois continuer de payer la redevance télé et financer ma propre censure ?[@arretsurimages](#)
[@morandiniblog](#) [@TPMP](#) pic.twitter.com/e8Gh7VHpP1*

– Rémi Gaillard (@nqtv) [January 12, 2022](#)

Bonjour [@Francetele](#),

Comme le montre cet enregistrement, il semblerait que certaines personnes ne doivent même pas être citées sur vos antennes.

*Du coup, est-ce que je dois continuer de payer la redevance télé et financer ma propre censure ?[@arretsurimages](#)
[@morandiniblog](#) [@TPMP](#) pic.twitter.com/e8Gh7VHpP1*

– Rémi Gaillard (@nqtv) [January 12, 2022](#)

Et Boum la polémique enfle jusqu'à créer un [effet Streisand](#)

Moi j'appelle ça une démocrature ou encore une dictature à bas

**bruit, n'en déplaie à l'enfonceuse de portes ouvertes en chef
Françoise Degois (elle comprendra).**

*« Je définis la cour un pays où les gens,
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être
Tâchent au moins de le paraître :
Peuple caméléon, peuple singe du maître. »*

**Jean de LA FONTAINE (1621-1695), Fables. Les Obsèques de la
lionne (1678)**